



## ASSOCIATION CASTRAISE DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE

Maison des associations  
place du 1<sup>er</sup> mai  
81100 Castres

à Castres, le 30 juillet 2018

**Objet :** Convocation à l'assemblée générale annuelle

Chers adhérents de l'ASOR Castres,

l'assemblée générale annuelle de notre association aura lieu le vendredi 7 septembre 2018 à 18h30 à l'hôtel restaurant l'Occitan, 201 avenue Charles de Gaulle, 81100 Castres. Elle sera suivie d'un repas, à 20h45.

Ordre du jour :

- Ouverture de la séance et rapport moral du président
- Rapport du vice-président et porte drapeau de l'ASOR Castres
- Rapport du vice-président chargé du stand de tir
- Compte-rendu financier et vote du compte-rendu financier
- Rapport sur la gestion sportive du tir et de l'entraînement
- Rappel de la réglementation sur les armes et présentation des nouveaux décrets
- Questions diverses (les questions diverses doivent être transmises par écrit ou par mail au Président de l'ASOR Castres au moins 5 jours avant la date de l'assemblée générale)

Repas : Les adhérents qui participent au repas devront impérativement retourner le coupon-réponse, avant le lundi 27 août 2018, accompagné du règlement à l'ordre de « ASOR Castres »

Menu : Le prix du repas est de 25,00 € par personne avec apéritif, vins et café compris

- apéritif : Kir au Vin Blanc de Gaillac ou Jus de Fruits et ses petits Fours Maison
- Salade Tarnaise au Vinaigre de Framboise, Gésiers Tièdes, Croûtons et Noix, Croustille de Jambon de Pays
- Suprême de Volaille Fermière Façon Blanquette, Champignons et Carottes en Sifflet
- Omelette Norvégienne Flambée au Grand-Marnier, Crème Anglaise et coulis de Fruits de Rouges
- Vins Régionaux et Café

En espérant vous retrouver nombreux à cette assemblée générale ainsi qu'au repas, je vous prie de recevoir, chers adhérents de l'ASOR Castres, l'expression de ma considération.

Marc Daneluzzo, Président de l'ASOR Castres

---

COUPON RÉPONSE à retourner impérativement avant le 27 août 2018

Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_

participera au repas du vendredi 7 septembre 2018 : OUI NON (rayez la mention inutile)

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_ X 25 euros = \_\_\_\_\_ euros

réponse à ramener au stand de tir ou par mail à [asorcastres@gmail.com](mailto:asorcastres@gmail.com) ou par courrier à ASOR Castres, Maison des associations, place du 1er mai, 81100 Castres

